






Tarif réseau électrique Marché Libre 2025



2025 - Belmont-sur-Lausanne

Tarifs réseau électrique pour le marché libre

	Electricité consommée				Réseau régional et national			
					 			
Tarifs	Energie Suisse		Energie Romande		HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh				
BT Pro A	Prix et horaire dépendant de votre contrat avec votre fournisseur d'énergie électrique				8.42	6.94	65.00	7.06
BT Pro B					9.60	7.58	65.00	13.78

Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.23 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.02 ct/kWh
Taxe communale spécifique ^{*1}	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique ^{*2}	0.40 ct/kWh
TVA	8.10%

Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %

HP : heures pleines / **HC** : heures creuses / **BT** : basse tension

Energie réactive facturée : 0.7 ct./kVAh à partir d'un cos φ inférieur à 0.90

* Taxe non assujettie à la TVA

¹ Indemnité d'usage du sol

² Taxe pour le développement durable

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie (dépend de votre contrat de fourniture d'électricité au marché libre).

Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

Utilisation du réseau national

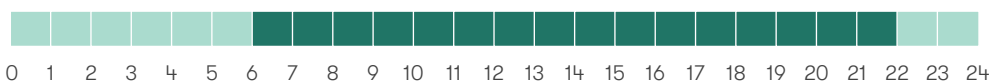
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

Heures pleines / Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines

■ Heures creuses

NB: les horaires de votre contrat spécifique d'électricité dépendent de votre fournisseur et peuvent donc varier.

Profils de consommation

BT Pro A : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

BT Pro B : ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

** DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.*